

LA GALIPOTE - ASRAC / BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION ANNEE 2021/2022

Nom Prénom.....

Adresse

Date de Naissance.....

N° de tél fixe : N° de tél portable :

Adresse Internet (@) :.....

Mettre une croix dans les cases des activités sportives que vous souhaitez pratiquer :

Randonnée pédestre >		Activité dansée :	
Marche promenade >		- jeudi 16h45-17h45 (Aubigny) >	
Marche nordique >		- vendredi 9h30-10h30 (Les Clouzeaux) >	
Aquagym Fitness >		- vendredi 10h45-11h45 (Les Clouzeaux) >	

Pour la prise en compte de votre inscription joindre :

- Un chèque bancaire du montant de la cotisation, à l'ordre de la Galipote-ASRAC

- **Le certificat médical (obligatoire pour les nouveaux adhérents) ou l'attestation relative au questionnaire de santé est obligatoire . Nous serons dans l'obligation de suspendre les activités à tout adhérent qui n'aura pas fourni l'un de ces documents le 30 septembre , dernier délai . La licence ne sera délivrée qu'après la réception de ce document.**

- Le règlement sur la protection des données (RGPD) (uniquement pour les nouveaux adhérents)

- Le talon détachable de la feuille d'assurance (bas de la page 2)

Ci- dessous quelques consignes à respecter :

- **Avoir un habillement et un équipement conforme à l'activité pratiquée ...comme par exemple pour la randonnée, avoir des chaussures conformes à cette activité, avec un bon maintien des chevilles, etc...**

- Prendre soin de l'environnement

- Respecter le code de la route

- Ne pas mettre le groupe en danger par son attitude

- Accepter les consignes de l'encadrant, de l'organisateur.

L'adhésion à la Galipote sous-entend la participation à l'encadrement des activités Marche nordique et Randonnée pédestre, selon les besoins du planning .

DATE

SIGNATURE